

Mai 2012


 ASSOCIATION OPALE

LES ACTUS DU CNAR CULTURE

Accompagnements DLA, consolidation des emplois
et dynamiques des réseaux culturels



PUBLICATIONS OPALE / CNAR CULTURE

↳ Fiches expériences – Les coopérations culturelles :

Publication de deux fiches expériences dont l'objectif est de valoriser les expériences de « coopérations culturelles ».

- **Le cluster : « Les articulteurs »** : En Pays de Redon et Vilaine, des associations, des artistes, des représentants des élus, des habitants, associés à des experts, se mobilisent autour d'un programme d'initiative communautaire EQUAL en plaçant la culture au cœur du développement local : les "Articulteurs".
- **Le cluster de Saint-Etienne : "Culture et coopération"** : Géré par les associations et les entreprises culturelles de l'agglomération stéphanoise se reconnaissant dans les valeurs et les fonctionnements de l'économie sociale et solidaire, Culture et coopération est un cluster développant des compétences dans le champ économique culturel.

(Vous pouvez télécharger chaque fiche en cliquant sur son titre)

↳ Les outils du Cnar culture – Les conventions collectives applicables dans le secteur culturel :

Dès la création du premier emploi, la question de la convention collective doit être posée. Qu'est-ce qu'une convention collective ? Comment déterminer celle qui s'applique à notre activité ? Laquelle adopter ? Peut-on appliquer plusieurs conventions collectives ? Autant de questions auxquelles répond cette note de synthèse rédigée par Anne Boisorieux (CAGEC) en partenariat avec le Syndicat des musiques actuelles (SMA), le Syndicat du cirque de création (SCC) et le Syndicat des arts vivants (SYNAVI).

[Télécharger le document](#)

↳ Note sur les modifications fiscales du secteur des musiques actuelles :

Le [syndicat des musiques actuelles](#) (SMA), l'[UFISC](#) et [Opale-Cnar culture](#) ont commandé au cabinet [GMBA](#) une note sur les modifications fiscales récemment intervenues dans le secteur des musiques actuelles.

[Télécharger la note](#)

ACTUALITÉ DU DLA

↳ Rapport d'évaluation DLA par l'IGAS :

Un rapport d'évaluation produit par l'IGAS (Inspection Générale des Affaires Sociales) conclut à la pertinence du DLA ; des pistes d'évolution du dispositif sont néanmoins proposées. Ce rapport fait suite à une commande du ministre du travail, de l'emploi et de la santé et de la ministre des solidarités et de la cohésion sociale.

[Télécharger le rapport](#)

↳ Synthèse du bilan annuel du Cnar culture :

La synthèse du bilan annuel des travaux du Cnar Culture (Opale, Ufisc, Cofac) pour l'année 2011 est parue.

[Télécharger le bilan](#)

SÉLECTION DE PUBLICATIONS ET TRAVAUX

↳ « Culture et développement durable » Jean-Michel Lucas, Ed. irma.

Convoquant les définitions du développement durable et des droits culturels, des textes comme la déclaration de l'UNESCO sur la diversité culturelle, l'agenda 21 de la culture, s'appuyant aussi sur des notions d'éthique, analysant la place de la culture dans les directives européennes, Jean-Michel Lucas propose « d'organiser la palabre » autour de l'enjeu culturel. Il y a pour lui une absolue nécessité à repenser la place de la culture dans la société pour ne pas la réduire à une simple activité commerciale de production de biens et de services et ne pas la laisser aux seules mains des industries.

↳ Sortie de la recherche : Territoires et ressources des compagnies en France (DEPS)

Poursuivant son travail d'analyse socio-économique des compagnies de spectacle vivant, Philippe Henry avec Daniel Urrutiaguer (chercheur) et Cyril Duchêne (CND), propose ici, à partir de l'analyse d'études de cas approfondis et de près de 600 réponses à un questionnaire, une typologie des

compagnies, de leurs ressources et activités. Ce travail fort détaillé précise le modèle économique, l'importance de l'ancrage territorial et la place dans l'action culturelle de ces compagnies, et la place centrale qu'elles occupent dans la filière du spectacle vivant. Enfin, il propose, tant en direction des politiques publiques qu'à celle des professionnels (et des non-professionnels) eux-mêmes, des pistes pour une reconfiguration structurelle du spectacle vivant allant d'une coopération plus affirmée entre professionnels à la nécessité de mieux accompagner les compagnies dans leurs diverses activités.

[Télécharger le document](#)

↳ Les projets participatifs au cœur de la (politique de la) ville (Artfactories) :

À travers une vingtaine de témoignages (artistes, acteurs associatifs, citoyens, chercheurs, institutions...), Artfactories, en partenariat avec Actes-if, Banlieues d'Europe, le Couac et HorsLesMurs, invitent à une réflexion sur le rapport entre les arts et la société. L'ouvrage ouvre des pistes de réflexion et d'action sur les projets artistiques participatifs dans les politiques publiques dites de la « ville ». Quelle place des artistes, des habitants, des associations, des élus dans ces projets artistiques ? Comment travaillent-ils ensemble ? Que transforment-ils dans ces quartiers et dans la ville ?

[Télécharger le document](#)

TRAVAUX ET ACTIONS EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

- L'[Avisé](#) a publié un numéro de sa collection Repères sur l'égalité femmes / hommes, afin d'encourager les initiatives et apporter des réponses aux porteurs de projets qui souhaitent faire progresser concrètement cette question.

[Visiter le site et télécharger le document](#)

- Le 16 novembre 2011 s'est tenue une rencontre organisée par le collectif femmESS : et si l'approche croisée de la question du genre et de celle de l'Économie sociale et solidaire était nécessaire pour la dynamisation et la mobilisation de l'ESS face aux enjeux qui sont les siens aujourd'hui et demain ? Quelle égalité professionnelle dans l'emploi et égalité dans l'accès aux responsabilités en tant que salariées ou élues ?

[Visiter leur site et télécharger le compte rendu de la rencontre](#)

LES RENCONTRES PROFESSIONNELLES

↳ L'art est public – Rencontre, le 1er juin 2012 :

Dans le cadre de la mobilisation "l'art est public", l'UFISC organise le 1er juin une rencontre intitulée : « **Où est passé l'intérêt général ? Culture, éducation, recherche, santé, agriculture : résister, construire, réinventer ensemble** ». Ce prochain temps de rencontre de « l'art est public » doit ainsi permettre de nourrir un dialogue et une réflexion ouverte entre acteurs de différents secteurs qui partagent les mêmes constats quant à la mise à mal de l'intérêt général et du bien commun.

Plus d'informations ici : www.lartestpublic.fr

↳ Journée nationale PCTE (Pôles Territoriaux de Coopération Économique) le 25 juin à Paris :

Le labo de l'économie sociale et solidaire organise une journée nationale des Pôles de Coopération Économique le 25 juin au siège de la MACIF à Paris afin de partager les enjeux de ces projets, réfléchir aux leviers possibles pour en faciliter l'émergence et les consolider. Cette journée sera aussi l'occasion de présenter quelques unes de ces expériences et de faire connaître ces démarches. Plus d'informations ici : www.lelabo-ess.org

L'ÉQUIPE d'OPALE/CNAR CULTURE

- ▶ **Directeur d'Opale et délégué général du Cnar Culture** : Luc de Larminat (luc@opale.asso.fr)
- ▶ **Responsable des études, formations et publications** : Réjane Sourisseau (rejane@opale.asso.fr)
- ▶ **Responsable des actions régionales** : Shirley Harvey (shirley@opale.asso.fr)
- ▶ **Chargée de mission DLA** : Aline Peyrègne (aline@opale.asso.fr)
- ▶ **Chargée de coordination/Appui à la réalisation d'études statistiques** : Priscilla Martin (priscilla@opale.asso.fr)
- ▶ **Chargée de mission "Cnar Culture"** : Lucile Rivéra (lucile@opale.asso.fr) (congé maternité jusqu'en septembre)
- ▶ **Chargée d'administration et des ressources** : Delya Konopnicki-Ombade (delya@opale.asso.fr) (congé maternité jusqu'en septembre)

Cette lettre est réalisée par l'association Opale, opérateur délégué du Cnar Culture. Le Cnar Culture rassemble 45 groupements du secteur associatif culturel réunis pour la plupart au sein de l'[UFISC](#) (Union fédérale d'intervention des structures culturelles) et [la Cofac](#) (Coordination des fédérations et associations de culture et de communication).

Conformément à la loi informatique et Libertés n°78-17 du 16 janvier 1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant et les rectifier en nous envoyant un email à l'adresse suivante : webmaster@opale.asso.fr

Email : cnar-culture@opale.asso.fr **Téléphone** : 01 45 65 2000



Délégation au développement
et aux affaires internationales

Désabonnement : [Cliquez ici](#) pour vous désabonner

 PRÉVISUALISATION